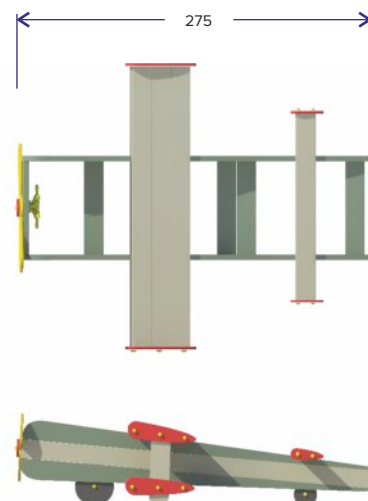
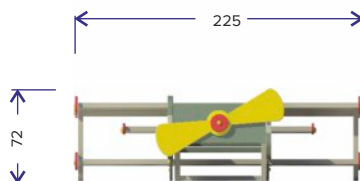


Tranche d'âge prévue : 1 à 12 ans

hauteur de chute maximum : <60 cm



+/- 200 kg



Montage

Le biplan est livré en plusieurs pièces préassemblées. Il doit être placé sur un sol uniforme.

Matériaux

- Profilés et panneaux massifs en plastique recyclé (PE), totalement teintés dans la masse ;
- Cet équipement de jeu est certifié TÜV.
- Vis et chevilles en inox ;
- Eléments décoratifs en panneau PE, résistant aux UV. ;
- "Volant" en PE.

Entretien

L'entretien du plastique se limite à l'essentiel, c.-à-d. un nettoyage à l'eau tiède savonneuse au moyen d'une éponge ou d'une brosse douce. Rincez en profondeur, afin d'éliminer tout résidu de savon et de saletés. Le plastique présente un taux d'absorption de l'humidité inférieur à 0,46 %. L'huile, la graisse et d'autres produits ne font donc que peu de taches, voire pas de tache du tout. Ce taux extrêmement faible d'absorption de l'humidité rend difficile - voire impossible - la fixation des mousses, algues, etc. permettant ainsi de les éliminer aisément. Possibilité de nettoyage au Kärcher à une pression maximale de 100 bars. Il faut toutefois éviter ce traitement autant que possible. Il n'est d'ailleurs généralement pas nécessaire. Aspergez au jet en demi-cercle, à une distance minimale de 30 cm du plastique.

Ne jamais peindre ou teinter : ne présente aucune utilité pour la protection du matériau et entraînerait, en outre, une très mauvaise fixation des produits.



Cet équipement de jeu est certifié TÜV.

Instructions de contrôle

Contrôle visuel : Selon l'intensité de l'usage, un contrôle visuel s'impose chaque semaine ou chaque mois.

Contrôle du fonctionnement : Selon l'intensité de l'usage, un contrôle du fonctionnement s'impose chaque mois ou tous les quatre mois.

Contrôle approfondi : Chaque année.

Points exigeant une attention particulière dans le cadre du contrôle du fonctionnement et du contrôle approfondi :

- toutes les pièces sont-elles bien fixées ?
- y a-t-il des pièces manquantes présentant un risque de vis saillantes ?
- l'ancrage dans le sol est-il toujours en bon état ?
- y a-t-il des signes de vandalisme ?
- vérifier tout particulièrement si les "volants" sont bien fixés.



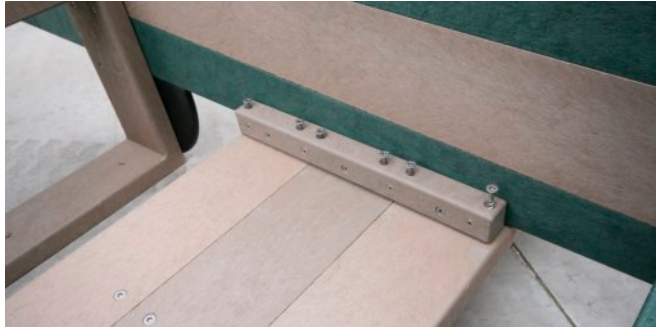
Les pièces des ailes doivent être montées.



Glissez l'aile inférieure sous la coque.



La position de l'aile est indiquée.



Les trous sont déjà forés. Utilisez les vis de 8 x 80 mm (Torx 40) fournies.



Mettez les supports des ailes en place.



Assemblez les supports des ailes au moyen des deux vis de 8 x 120 mm (Torx 40) fournies et des deux caches jaunes.



Assemblez l'aile supérieure.



Pour terminer, assemblez l'aile arrière.

Placement

Ce biplan doit obligatoirement être placé sur un sol dur uniforme. Il ne se prête pas à un placement sur un sol meuble (bac à sable, écorce, copeaux de bois), sauf en cas de réalisation d'une construction de support spéciale empêchant tout affaissement.

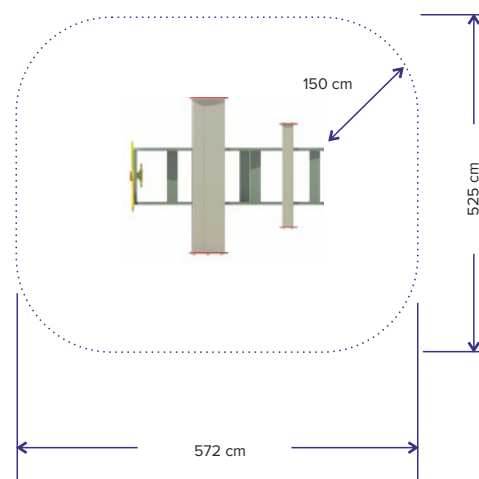
Zone de sécurité

Il y a lieu de prévoir une zone libre de 150 cm autour du biplan.

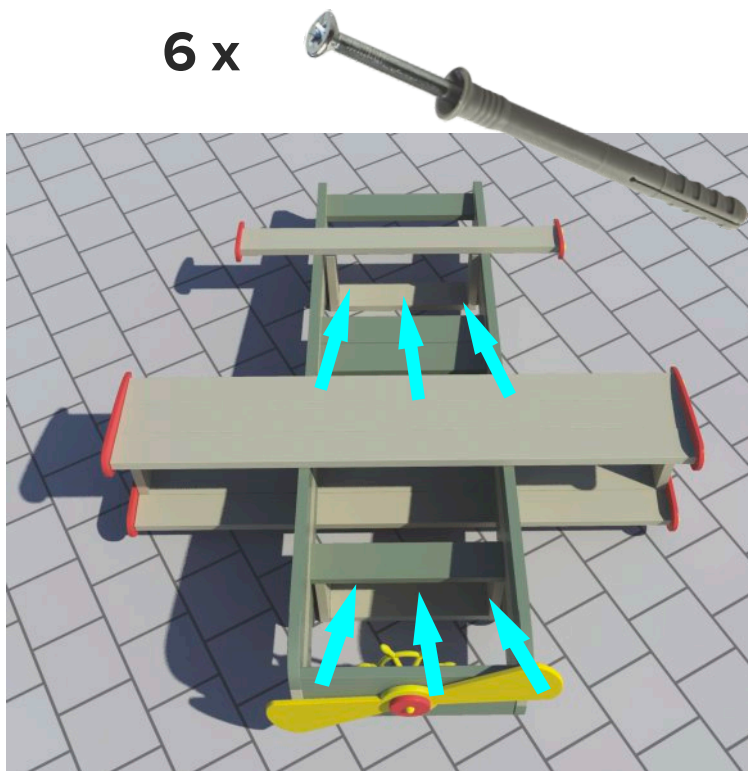
Sol absorbant l'impact facultatif*

Cet équipement de jeu a une hauteur de chute libre inférieure à 60 cm. Il peut donc être installé sur un sol dur*.

(*) En France, en fonction du type de sol et de la hauteur de chute la Norme EN NF 1177 peut entraîner un sol amortissant approprié.



6 x



Ancrage :

Dans une cour de récréation surveillée, un ancrage ne s'impose pas toujours.

L'ancrage est effectué en montant le biplan au moyen des 6 chevilles en inox fournies dans les trous de montage prévus dans les profils inférieurs.

Positionnez le biplan au bon endroit, dessinez-en les contours sur le sol dur et marquez l'emplacement des 6 trous.

Couchez-le sur le flanc et forez les 6 trous au moyen d'une mèche à pierre de 8 mm.

Remettez-le en place conformément au marquage sur le sol et fixez les 6 chevilles.

Vu la hauteur limitée de cet équipement de jeu, il sera plus aisé de fixer les chevilles au moyen d'une visseuse à angle droit.

Conseil important :

Insérez d'abord complètement la partie en plastique de la cheville dans le trou. Vissez ensuite la vis avec la tête adéquate (de préférence pas au marteau !).

Ce faisant, vous n'endommagerez pas la tête de la cheville et vous pourrez aisément démonter le biplan par la suite.



**TYPE GOEDKEURING CERTIFICAAT
CERTIFICAT DE CONFORMITE
Z-NL-14-09-5123-24-700 849**

Met dit certificaat wordt verklaard dat het – Ce certificat déclare que
Dubbeldekker - Biplan

met als type aanduiding – avec identification
GP51

geleverd door – délivré par
Govaplast - Govaplay
Kolmenstraat 1324, 3570 Alken Belgique

voldoet aan de eisen gesteld in – répond aux exigences de:
Décret du 94-699 du 10 août 1994 fixant les exigences relatives aux équipements d'aires collectives de jeu

is gebaseerd op volgende beoordelingscriteria – est basé sur les critères d'évaluation
NEN-EN 1176:2008
NEN 1177

Ce certificat est publié par TÜV SÜD Benelux bvba, approprié pour La France lors du journal officiel
30.07.2010

Opgemaakt te – Lieu: Baal
Op datum van – Date: 19-09-2014

Naam – Nom: Astrid De Beukelaer
Functie – Fonction: Expert Playground Equipment
Handtekening – Signature:

Naam – Nom: Esther de Bièvre
Functie – Fonction: Expert Playground Equipment
Handtekening – Signature:

**TYPE GOEDKEURING CERTIFICAAT
CERTIFICAT DE CONFORMITE
Z-NL-14-09-5123-24-700 849**

Product omschrijving – Description du produit

Jumbojet est un avion où les enfants peuvent jouer.

Typenummer – Type: GP51

Afmetingen – Dimensions: 2750 x 2250 x 720 mm

Toepassingen en beperkingen – Applications et restrictions

Dit attest heeft enkel betrekking tot het geïnspecteerde speeltoestel. Het rapport met nummer P-B-14-03-700 805-01 bevat alle opmerkingen over dit speeltoestel.

Dit certificaat respecteert de richtlijnen en maatregelen die zijn opgenomen in het logboek van de fabrikant.

Wij houden eraan de uitbaters er attent op te maken dat zij op gepaste tijdstippen inspecties en onderhoud moeten uitvoeren en dit te documenteren, teneinde de toestellen en hun omgevingen in een goede staat te behouden.

Alle referenties naar documenten van het speeltoestel GP51 werden gecontroleerd.

Alle aanpassingen aan het geïnspecteerde speeltoestel, aan zijn samenstelling en de manier van samenstellen moeten voorgelegd worden aan TÜV SÜD Benelux en kunnen leiden tot een aanpassing van het certificaat.

Het is de taak van de fabrikant en/of de leveranciers om ervoor te zorgen dat alle gefabriceerde speeltoestellen van hetzelfde type als beschreven in dit certificaat conform zijn aan het model waarop dit certificaat gebaseerd is.

Cette attestation porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen / l'essai faisant l'objet du rapport d'essai/d'examen référence P-B-14-03-700 805-01

La conformité mentionnée ci-dessus est soumise au respect des règles d'implantation définies dans la notice du fabricant.

On tient à signaler aux exploitants que des contrôles et d'entretiens des appareils sont obligatoire, afin de maintenir les appareils en bon état.

Références des documents du dossier numéro GP51 sont contrôlées.

Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc.) et de ses assemblages doivent faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.

Il appartient au fabricant et/ou distributeur de s'assurer que tous les équipements de même type qu'il fabrique et/ou installe sont conformes au modèle bénéficiant de la présente attestation de conformité ou certificat de conformité.

**TYPE GOEDKEURING CERTIFICAAT
CERTIFICAT DE CONFORMITE
Z-NL-14-09-5123-24-700 849**

Documenten – Documents

Gebruikshandleiding - Mode d'emploi: GH_GP51
Technisch constructie dossier - Dossier de construction

Markering van het product – Marquage du produit

Elk toestel dient te worden gemarkeerd met – Chaque appareil doit être marquée avec:

- * Naam en adres van de leverancier – Nom et adresse du fournisseur
- * Bouwjaar – Année de construction
- * Type – Type
- * Leeftijd – tranche d'âge
- * Vermelding – mention “Conforme aux exigences de sécurité”

Foto - Photo



Einde certificaat – Fin du certificat